

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-015

Séance du 04 MARS 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 26/02/2024
Convocation affichée et diffusée le	: 26/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

M. JACQUET Alain

POUVOIR

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à Baptiste COLLET

M. Gilles ROCHE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Indemnités du maire, des adjoints et conseillers délégués

Suite à la démission de Madame Alexandra Bourdeleau de son poste de conseillers déléguée à la vie associative et aux ressources humaines il a été pourvu à son remplacement par Madame Eva SOUZY. Madame Souzy sera en charge du monde associatif et de la vie locale.

Il convient de revoir le tableau des indemnités des élus pour tenir compte de ce changement qui ne s'accompagne d'aucune modification des taux (juste une substitution de personne).

Il est fait référence à l'indice brut terminal de la fonction publique.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE de fixer le montant des indemnités des élus selon le tableau ci-dessous (les indemnités ne sont pas nominatives mais attribuées en fonction des « fonctions » des élus

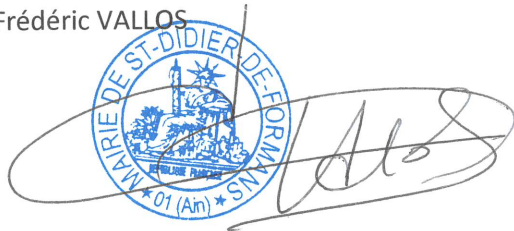
Fonction	T% de l'indice
Le Maire de la Commune	51.6 %
HENRY Christophe – 1 ^{er} adjoint	13,40 %
MARTIN GAJAC Corinne – 2 ^{ème} adjointe	13,40 %
GROSSAT Gilles – 3 ^{ème} adjoint	13,40 %
GONZALEZ Sindy - 4 ^{ème} adjointe	13,40 %

GAY Richard – 5 ^{ème} adjoint	13,40 %
Eva SOUZY conseillère municipale déléguée	5.96 %
Jean DA COSTA conseiller municipal délégué	5.96 %
Pascale GAUTIER WILL conseillère municipale déléguée	5.96 %
Sylvain PERRAUD conseiller municipal délégué	5.96 %
Clément PETIT conseiller municipal délégué	5.96 %

- DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain
- DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture au Centre de Gestion Comptable de Chatillon sur Chalaronne
- AUTORISE Monsieur le maire à procéder au versement des dites indemnités.

Ainsi fait et délibéré
Saint-Didier-de-Formans, le 04 mars 2024

Pour extrait conforme
Le Maire,
Frédéric VALLOS



le secrétaire de séance
Gilles ROCHE

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Gilles Roche", written over a faint, illegible background.